PROCÈS VERBAL
Rencontre du Conseil d'établissement
École Jean-Paul Riopelle 05 février 2025, 18h30
Bâtiment Saint-Louis-de Gonzague/Teams

Présences :
• France Verbeke- Directrice de l'école
• Trépanier Marie-Claude- représentante des enseignants
• Clothilde Brochot – membre parent
• Benoit Salin – membre parent
• Caroline Koehren – membre parent
• Julia Froissart – membre parent substitut
• Nicolas Poirier - représentante des enseignants
• Bérubé Marie-Claude – représentante du personnel de soutien (SDG)

Absences :
• Christelle Tanielian – membre parent substitut
• Morgane Roussel – membre parent
• Marie-Josée Rainville – membre parent
• Fauvelle Véronique – représentante des enseignants

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum / désignation d'un(e) gardien(ne) du temps

Mme Marie-Claude Trépanier est gardienne du temps. Mme Clothilde Brochot ouvre la séance, après vérification du Quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nous lisons l'ordre du jour. Mr Benoit Salin propose l'adoption de l'ordre du jour, Mme Caroline Koehren seconde. Adopté à l'unanimité (**01-CE-05/02/2025**).

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (9 octobre 2024)

Concernant les activités parascolaires, des détails ont été mis sur le site web.
Mme Clothilde Brochot avance sur le dossier du fonds 4 et travaille encore sur les réponses du CSSDM.
Mme Marie-Josée Rainville nous fait, via Clothilde, un suivi sur la nutrition, les collations; pour la problématique des bonbons à l'école du point de vue sécurité, Marie-Josée pourra nous en reparler de vive voix a une prochaine séance.

Mme Clothilde Brochot propose l'adoption du PV avec quelques modifications de forme. Mr Benoit Salin appuie.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (**02-CE-05/02/2025**).

4. Points d'information/rapports de l'OPP (10 minutes)

4.1 Ateliers du CREP – suivi

Pas de nouvelles. Il reste trois activités qui étaient prévues (en mars, en avril et en mai).

4.2 Activités prévues pour la fin de l'année

Pour la fête de fin d'année, l'objectif est de regrouper les fêtes de fin d'année mises en place par le service de garde et l'OPP. Les deux entités vont discuter pour trouver une éventuelle date commune.

4.3 Projection Film

La soirée est prévue le 28 mars, de 18h à 21h, la sélection du film se fera par sondage, comme l'année dernière. Dû aux activités prévues par la ville, via l'entente avec le CSSDM dans le gymnase du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague, la projection ne pourra avoir lieu dans ce gymnase et la possibilité d'utiliser l'autre gymnase est étudiée.

Aussi, l'OPP prévoit d'ajouter aux activités déjà prévues un party d'école/bal dansant au mois d'avril, avec une tombola. Mme France Verbeke doit nous revenir sur le sujet de quel gymnase pourrait être utilisé et comment.

5. Parole au public

Pas de messages reçus.

6. Modalités d'application du régime pédagogique (grille-matière)

Ce point est reporté car la grille matière n'est pas encore finalisée par le personnel enseignant à l'heure actuelle. Afin d'approuver la grille-matière avant la date limite (avril 2025), il est décidé d'ajouter une séance au conseil d'établissement le 19 mars prochain.

7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence – approuvé par courriel (5 minutes)

Ce plan a déjà été approuvé par réponses au courriel du 16 décembre 2024 (**03-CE-05/02/2025**). Il sera maintenant présenté en début d'année scolaire, à chaque année, plutôt qu'en fin d'année scolaire. Le CÉ décide que la consultation annuelle 2024-2025 des élèves sera sur ce sujet.

8. Organisation de la semaine de la lecture – approbation (15 minutes)

L'OPP demande à la direction de lui confirmer les horaires et le planning afin de pouvoir faire des retours aux différents auteurs et autrices invité.e.s. Le CÉ adopte la tenue de l'événement et des activités liées à la semaine de la lecture (**04-CE-05/02/2025**).

9. Sorties éducatives – approbation (15 minutes)

- Cabane à sucre : Le CÉ doit se préparer à prendre une décision par courriel sur l'aide financière accordée. On rappellera ici que le CÉ avait, **exceptionnellement,** accordé une aide de 25$ par élèves l'année passée pour les élèves de l'accueil.
- TAZ : (A confirmer) : l'activité se déroulera soit le 11 février, soit le 18 mars, pour les élèves de l'accueil. Le CÉ fait remarquer qu'il ne pourra de toute façon pas soutenir les deux sorties.
- Glace sèche (Pré-scolaire) : L'activité est approuvée (**05-CE-05/02/2025**).
- Glissade au parc: Pré-appouvée (une feuille de demande doit être remplie) (**06-CE-05/02/2025**).
- - Musée des dinosaures Redpath : L'activité est approuvée (**07-CE-05/02/2025**).

10. Points d'information/rapports

10.1 Modalités de fonctionnement du CÉ

10.1.1. Régie interne du CÉ – suivi

Mme Clothilde Brochot travaille sur la fusion de la régie interne actuelle dans le gabarit demandé par le CSSDM.

10.1.2. Photos scolaires – information

Mme Caroline Koehren va faire un suivi auprès de différents prestataires.

10.1.3. 10.1.3. Comité de parents – Réunions du 17 décembre et 28 janvier + prochaines réunions

Mme Marie-Josée Rainville n'a rien relevé de spécifique lors de la réunion du 17/12.
Lors de la réunion du 28/01 certains sujets ont été rapportés :
- L'importance du port du casque lors de différentes activités afin d'éviter les blessures (Prévention).
- Projet pivot : aider es jeunes qui sont pris dans la violence armée et les gangs.
- A venir : politique des frais demandés aux parents : une consultation va être faire auprès des CÉs.

10.1.4. Transport des élèves aux activités parascolaires

Mme Marie-Claude Bérubé va faire le suivi auprès du CSSDM afin de voir s'il est possible d'envisager qu'une personne du service de Garde sorte de l'établissement pour accompagner un groupe d'élèves aux activités externes (Père Sablon ou Centre du Plateau).

10.1.5. La murale de la cour d'école du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague

Le mur et les briques sont en bon état d'après l'inspection de la ville. Il est rapporté qu'il faudrait faire plus attention aux jeux des enfants sur ce mur. Certains s'amusent à le gratter ce qui pourrait l'endommager, d'autres jouent au ballon ou autre ce qui pourrait perturber les habitants mitoyens.

10.2 Direction

10.2.1. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

La question qui sera abordée sera celle de l'intimidation et de la sécurité des élèves (cf. point 7 et point 10.2.2). Nous essaierons de voir s'il y a eu une amélioration à la suite des différentes dispositions mises en place ces dernières années.

10.2.2. Questionnaire sur l'environnement socio-éducatif (QSVE-BE)

Le questionnaire s'effectue sur le personnel de l'école et les élèves (sauf au préscolaire). Ce type de questionnaire ayant déjà été fait précédemment, il permettra de quantifier l'évolution de l'environnement socio-éducatif à l'école Jean-Paul Riopelle.

10.3 Personnel enseignant

Mme Véronique Fauvelle a démissionné de son mandat de représentante enseignante, puisque le remplacement qu'elle effectuait à l'école s'est terminé avant les vacances de Noel 2024. Le CÉ la remercie pour sa contribution, tant pour cette année que pour ces contributions précédentes au CÉ de l'école.

Concernant l'aménagement des journées pédagogiques pour créer une semaine ou petite semaine de congé autour du mois d'octobre, les professeurs sont, pour l'instant, revenus avec un avis négatif. Cela est justifié par le fait qu'il y aurait moins de journées pédagogiques réparties tout au long de l'année et donc, ce serait moins pratique pour eux lors de la planification de leurs travaux.

10.4 Service de garde

Rien à signaler.

11. . Levée de la séance

La séance est levée à 19h52.

PRÉSIDENCE

DIRECTION